

## EDITO : Innover en Eclair

Le programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair) s'inscrit dans la politique de l'éducation prioritaire au service de l'égalité des chances. Il vise à relever les défis que posent la concentration et la conjugaison de difficultés sociales et scolaires dans certains établissements, défis auxquels la norme scolaire ne permet pas toujours de répondre. C'est pourquoi l'innovation et l'expérimentation sont au centre de ce programme, leviers d'évolution et d'ajustement des pratiques et des structures scolaires aux besoins spécifiques des élèves et à l'hétérogénéité au sein des classes.

Les champs que les innovations et expérimentations inscrites dans ce programme explorent et articulent (pédagogie, vie scolaire, ressources humaines) croisent les évolutions du système éducatif à des fins d'efficacité (un préfet des études pour développer la cohérence entre le pédagogique et l'éducatif, assurer un suivi personnalisé des élèves, fédérer des projets collectifs). Cette dynamique innovante est aussi une dynamique de projets qui s'appuie sur une organisation en réseau ayant pour cadre un contrat d'objectifs résultant d'un diagnostic partagé. Ces innovations (ou renforcements des dynamiques à l'œuvre dans les RAR) structurelles et de fonctionnement autorisent, facilitent et démultiplient la portée des innovations quant aux pratiques et aux démarches d'apprentissages, qu'elles prennent la forme d'articles 34 ou de projets innovants.

De nombreuses actions ont vu le jour dans les établissements Eclair de l'académie de Nice, en synergie avec leur environnement local. Elles visent la continuité dans l'école du socle (Primaire-Collège) sans négliger les méthodes de travail propres au secondaire, une continuité vers le lycée et le développement d'une ambition scolaire. Elles privilégient l'individualisation des parcours pour favoriser et pérenniser la motivation et la réussite des élèves tout en poursuivant les objectifs communs généraux d'acquisition des compétences. Ces actions activent des ressorts différents selon les champs qu'elles explorent et les objectifs qu'elles visent:

**-Créer un climat scolaire structurant, apaisé, qui favorise les apprentissages et le sentiment d'appartenance à l'École :** responsabilisation, initiative et démarche de pair à pair avec les élèves [Médiateurs](#) au collège Jules Romains de Nice; réflexion collective sur les liens entre [Climat scolaire et apprentissages](#) dans le réseau de La Marquisanne de Toulon.

**-Faciliter l'adaptation au collège et individualiser la pédagogie au travers de l'aménagement des rythmes scolaires:** diversification des activités et amélioration du bien-être et de la santé des élèves au travers des expérimentations sur les [Rythmes scolaires en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>](#) au collège de La Marquisanne de Toulon ; diversification de la pédagogie et différenciation des besoins au travers de [L'adaptation du temps scolaire](#) en 6<sup>e</sup> au collège Jules Romains de Nice.

**-Stimuler la motivation et valoriser l'élève:** des projets qui mettent en cohérence les apprentissages disciplinaires et les compétences transversales dans les [Classes thématiques](#) en 6<sup>e</sup> au collège Jules Romains de Nice ; construction de projets professionnels dans le [Dispositif Alternance](#) au collège Genevoix de Toulon.

**-Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en synergie avec la classe :** harmonisation des pratiques, rituels, responsabilisation de l'élève dans les [Classes coopératives](#); différenciation, autonomie et coopération dans [Une classe coopérative à évaluation par compétences](#) au collège de La Marquisanne de Toulon.

**-Prendre en charge la difficulté scolaire et prévenir les risques de décrochage :** aménagements pédagogiques et suivi individualisés dans le [Dispositif Alpha](#) du collège Jaubert de Nice ; interdisciplinarité et parcours individualisés dans le Dispositif anti-décrochage au collège [Henri Wallon](#) de La Seyne sur Mer ; suivi individualisé dans une double perspective éducative et pédagogique avec le [Préfet des études](#) au collège Jules Romains de Nice.

**-Favoriser l'accès aux Sciences et développer la démarche scientifique au travers de l'EIST (Enseignement intégré des sciences et de la technologie) généralisé à toutes les classes de 6<sup>e</sup> :** Projet [EIST](#) au collège de La Marquisanne et [EIST](#) au collège Jules Romains.

**-Construire les compétences langagières, faciliter l'accès à la culture et favoriser l'intégration des élèves :** [Challenge Vocabulaire](#) dans le réseau Eclair Saint Augustin de Nice ; [Option d'enseignement conjoint des langues anciennes](#) dès la 5<sup>ème</sup> au collège Henri Wallon de La Seyne sur Mer; apprentissage de la langue orale par la [radio](#) et Action « [Mythologie](#) » dans le réseau de la Marquisanne.

*La rédaction :*

*Claude Stromboni, Coordinatrice du PASIE, IA-IPR de Sciences Physiques, CARDIE ;*

*Frédérique Cauchi-Bianchi, IA-IPR Lettres ;*

*Pavlina Damascopoulos, conseillère en développement Pasie ;*

*Laurent Brunetto, conseiller en développement Pasie.*



## Reportage au collège Jules Romains à Nice

*Situé en zone sensible au cœur de la cité des Moulins de Nice, un quartier en cours de restructuration, le collège Jules Romains doit relever de nombreux défis liés à sa situation géographique et à son public. L'apaisement du climat scolaire grâce aux actions menées (élaboration d'une charte avec les élèves délégués, mise en place de rituels) et l'entrée dans le programme ECLAIR à la rentrée 2011 ont favorisé l'émergence d'une politique de projets. L'établissement expérimente ainsi différents actions visant à enclencher chez les élèves une dynamique de travail et d'ambition dès la 6<sup>ème</sup> et à stabiliser le climat scolaire pour créer les conditions propices à la réussite de chacun.*

### Adaptation du temps scolaire en 6e

L'aménagement du temps scolaire en 6<sup>e</sup> répond à la nécessité d'individualiser la pédagogie pour répondre aux besoins et aux difficultés des élèves qui entrent au collège. La fréquence et la durée des séquences de travail sont redéfinies pour faciliter l'adaptation et la construction des apprentissages.

#### Principes et effets visés

- Adapter** les formes de fonctionnement du collège pour **réduire l'écart avec l'école primaire**: les élèves entrent au collège à 8h30 au lieu de 8h et les séquences de cours durent 1h30 au lieu de 1h.
- Encadrer et accueillir** les plus jeunes collégiens et rationaliser les déplacements pour faciliter le **repérage dans l'espace** du collège et favoriser la **concentration**.
- Diversifier** les approches, les modalités et les supports d'apprentissage dans les séquences de travail (travail en groupe, travail individualisé, travail sur PC ....) pour stimuler **l'attention** et activer le **processus d'apprentissage** de chaque élève.
- Différencier** les besoins et y répondre aux travers d'un **accompagnement** personnalisé ciblé et récurrent dans la semaine.
- Articuler** aux temps d'apprentissages et de remédiation des créneaux spécifiques modulés selon les **projets interdisciplinaires** propres à chaque classe.

#### L'accompagnement personnalisé

- Durée 30 mn, fréquence trois fois par semaine
- 3 groupes de besoins dans une optique de différenciation pédagogique:
  - Aide aux devoirs avec un Assistant Pédagogique
  - Remédiation avec un professeur de la classe
  - PPRE avec un enseignant RAR

« Le problème c'est les notes »

*Un élève de 6<sup>e</sup> en PPRE lors d'une séance de régulation.*

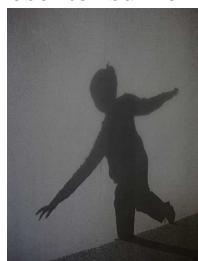
## Des classes thématiques en 6e

Chaque classe de 6<sup>e</sup> est portée par un projet en lien avec l'environnement local. Ces projets sont transdisciplinaires, ils mettent en cohérence les apprentissages disciplinaires et développent des compétences transversales. La participation à un projet collectif qui fonde l'identité propre de chaque classe valorise l'élève et stimule son envie de réussir, en nourrissant sa motivation individuelle et en stabilisant sa relation au groupe. Chaque projet trouve son unité dans une thématique centrale qui induit des modalités d'apprentissage, des supports et des ressorts spécifiques. Cette différenciation des classes participe aussi de l'individualisation des parcours scolaires pour atteindre l'objectif de la construction du socle commun.

### Classe arts plastiques

**-Projet fédérateur inscrit dans l'espace et dans la durée:** cursus sur 2 ans, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ; réalisation d'une fresque durable dans l'établissement.

**-Interdisciplinarité arts plastiques, lettres et EPS:** image et mouvement, travail sur les postures à représenter sur le mur en EPS.



### Classe numérique



**-Un journal de bord numérique :** blog présentant les travaux effectués en français et en EIST ainsi que des repères de culture numérique : <http://www.monclasseurweb.net/>

**-Le numérique au service des apprentissages :** travail sur les compétences au travers d'énigmes mathématiques sur Google Earth, à résoudre pour trouver la classe mystère d'un établissement partenaire.

**-Des apprentissages dans la durée :** cursus sur 2 ans, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> .

### Classe Basket

**-Une section sportive :** cursus de 2 ans, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, avec 2×1h30 de basketball + 4h d'EPS + UNSS le mercredi après-midi (compétition).

**-Un pôle d'excellence pour tous :** recrutement mixte (sportif : détection au sein des écoles de proximité et volontaire : aucun niveau de pratique requis) ; apprentissages et efforts à la mesure des capacités de chacun ; progression dans la formation du joueur dans différents domaines de compétences (technique, tactique, arbitrage, hygiène de vie du sportif,...).

**-Une prise en charge éducative globale:** suivi médical, suivi individualisé à la fois scolaire et sportif veillant au développement physique, moral, culturel et intellectuel harmonieux.

**-Des partenaires locaux :** clubs sportifs FFBB de proximité (NBAO, Cavigal).

## Classe Orchestre

- Une inscription dans l'espace et dans le temps** : d'une durée prévue de 3 ans, ce projet répond à un besoin local dans un quartier qui n'est pas équipé et où il n'y a pas d'offre musicale.
- Une expérience et une pratique plurielles** : 3 heures d'enseignement de musique par semaine, 1h avec le professeur de musique du collège, 1h avec un professeur pour son instrument, 1h en cours d'orchestre avec la classe.
- Des évènements fédérateurs** : 3 fois par an au minimum, les élèves se produisent devant un public dans le collège ou à l'extérieur.
- Des leviers** : la musique, la pratique instrumentale et l'introduction dans chaque famille d'un instrument de musique à vent que l'élève pourra garder chez lui durant sa scolarité.

La pratique musicale, notamment collective, participe à la construction de compétences transversales :

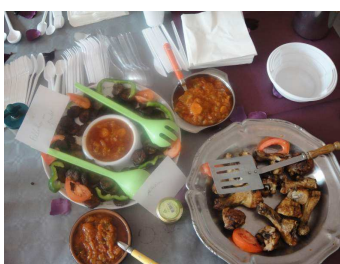
- maîtrise de soi
- écoute
- respect de l'écoute de l'autre
- collaboration avec les autres
- mémoire
- curiosité
- autonomie
- responsabilité

« Dans un orchestre, on apprend tout ! »  
*Association Orchestre A l'Ecole*



## Classe Cuisines et Cultures du monde

- Interdisciplinarité** : français, EPS, histoire et géographie, éducation civique...
- Evènements fédérateurs** : repas interculturel avec les parents, exposition au CDI « L'immigration dans les Alpes Maritimes », représentation du conteur Ali Mbaye et atelier « percussions ».
- Travail en réseau** : le conte de la 6<sup>e</sup> à la maternelle, de la cuisine au texte, du texte à la mise en musique; accueil au CDI, échanges et questionnaire autour de l'exposition sur l'immigration, 6<sup>e</sup> et CM2.



## Classe italien

- Inscription des apprentissages dans la durée et dans l'espace** : continuité avec l'école primaire où de nombreux élèves ont appris l'italien au lieu de l'anglais, dans le contexte local d'une culture transfrontalière. La dynamique ainsi créée autorise une liaison avec le lycée, où l'italien était en perte de vitesse.
- Langue et culture** : bilinguisme et patrimoine régional.
- Evènement fédérateur** : sortie à Gênes, 6<sup>e</sup> et Primaire.

# EIST dans toutes les classes de 6ème

L'EIST expérimenté au collège Jules Romains depuis 3 ans dans 2 classes de 6<sup>e</sup> a été généralisé à la rentrée 2011 à toutes les classes de 6<sup>e</sup>. Il participe de l'ambition scolaire des élèves en favorisant l'accès aux sciences du plus grand nombre et en développant la démarche scientifique.

**Interdisciplinarité :** il s'agit d'éclairer et de construire les apprentissages scientifiques au travers d'une progression commune à la technologie, aux sciences physiques et aux SVT.

**Démarche expérimentale :** elle traverse cette progression pour éveiller chez les élèves le goût des sciences, stimuler l'implication dans les disciplines scientifiques voire susciter des vocations scientifiques tout en construisant les compétences transversales.

**Ressource :** un site internet, support de travail en cours mais aussi outil qui favorise l'autonomie des élèves et qui facilite la communication entre élèves et professeurs en dehors des heures de cours.  
<http://www.eistplus.fr/>



## Un outil de travail pour les élèves

- cours, documents de cours, consignes
- moteur de recherche pour trouver instantanément un document
- consignes et documents nécessaires à la gestion et présentation du classeur

## Un support d'accompagnement des élèves

- commentaires modérés sous chaque leçon pour poser des questions sur le cours
- messagerie automatique pour contacter le professeur de manière privée
- mise en ligne de travaux d'élèves

## Une interface entre les élèves et la science

- actualités scientifiques et technologiques
- documents et ressources complémentaires

## Elèves médiateurs

« vous faites quoi vous intervenez dans la rue ? »

« en Afrique et en Europe c'est pas la même mentalité le prenez pas mal... »

« par exemple s'il y a un médiateur et qu'y a une bagarre, et qu'on connaît l'un... »

« par exemple si un homme il arrive pas à gérer sa colère c'est pas parce qu'il est médiateur... »

« parfois j'avais vu s'il y a des gens qu'ils connaissent ils peuvent pas... »

« si un enfant il se fait frapper, il se fait frapper.... »

*Interventions d'élèves médiateurs réunis pour une rencontre avec Monsieur Roger Roche, conciliateur juridique, dans le cadre de leur formation.*

50 élèves médiateurs de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, dont certains étaient déjà médiateurs à l'école primaire, ont été formés par les CPE et des éducateurs de l'ADSEA et de l'ADAM, en lien avec l'école de la Digue des français 1. Ils interviennent dans une démarche de pair à pair pour réguler les conflits entre élèves. S'ils sont parfois amenés à intervenir spontanément dans la cour, ils disposent d'un bureau à l'entrée du collège où ils assurent les médiations pendant les récréations. Ils sont organisés en 3 groupes, chaque groupe intervient à tour de rôle pendant une semaine. Leur action vise à améliorer les liens entre les élèves, elle complète celle des délégués plutôt tournée vers les liens avec les enseignants. Interlocuteurs privilégiés de leurs camarades, relais de la vie scolaire et de façon plus générale de l'équipe éducative, leur implication dans l'établissement favorise la cohésion et la diffusion de valeurs humaines, sociales et civiques tout en développant chez eux des compétences notamment en matière d'autonomie et d'initiative.

## Préfet des études

Dans le cadre du programme ECLAIR, la mission de préfet des études a été mise en place dès septembre 2011 au collège Jules Romains. Définie nationalement, cette mission est adaptée à des besoins identifiés localement : elle a pour objectif d'assurer un suivi individualisé des élèves en décloisonnant les dimensions pédagogique et éducative. Selon les besoins de l'établissement, le préfet des études peut avoir en charge un seul, voire deux niveaux de classes.

Au collège Jules Romains, la mission a été confiée à un professeur supplémentaire de lettres, référent sur le réseau ECLAIR. En relation avec les professeurs, mais aussi la cellule de veille, qui réunit régulièrement l'équipe de direction, les CPE, l'assistante sociale, l'infirmière scolaire et les éducateurs, le préfet des études participe au repérage des élèves qui rencontrent, à un moment donné, des difficultés de comportement ou d'appétence scolaire afin de proposer un travail autour des compétences 6 et 7. Au sein d'un atelier « métier de l'élève », les élèves repérés sont alors invités à aborder des thèmes comme « les savoir-être au collège », « la cité », « la laïcité », « l'égalité », en faisant ainsi le lien entre la vie au collège et en dehors. Construites, et quelquefois menées avec l'assistante sociale, ces séances utilisent des supports variés comme la lecture d'images, le conte, le photo-langage. Dans cet espace d'échange, l'élève est amené à questionner son rapport à l'Ecole, à interroger ses difficultés et à renouer le dialogue avec le collège.

Des solutions sont alors recherchées, comme la mise en place d'un PPRE ou d'un projet individuel de formation (PIF) au sein duquel l'élève alterne entre périodes de stage en entreprise et intégration personnalisée au collège. Le préfet des études assure le lien entre l'entreprise et le collège : il suit les élèves en stage, en contactant régulièrement les chefs d'entreprise et en se rendant sur les lieux, afin d'amener l'élève à progresser dans son choix d'orientation. Puis il élabore des emplois du temps individualisés pour chaque élève, dans l'objectif de répondre au plus près possible aux besoins particuliers. Au collège, l'élève alterne entre des séances collectives, des entretiens individuels avec le préfet des études pour se situer dans sa progression et s'auto-évaluer, des séances personnalisées ou des temps d'intégration en classe. Ce dispositif répond alors au double objectif d'un travail intensif sur une orientation positive, et sur l'acquisition progressive des compétences du socle commun.

*Interdisciplinarité, aménagement du rythme scolaire, pédagogie du projet, projets inter-degrés, professeurs supplémentaires du primaire ou professeurs du secondaire intervenant au primaire, élaboration des projets selon les spécificités et les besoins locaux, continuité des pratiques (élèves médiateurs), sont autant de ressorts que le collège Jules Romains expérimente pour assurer la réussite de ses élèves en réduisant la rupture entre 1<sup>er</sup> degré et secondaire dans la perspective d'une Ecole du socle.*

# Challenge vocabulaire inter-cycles et inter-degrés dans le réseau Eclair Saint-Augustin de Nice

**Le groupe scolaire de la Digue des français 1 accueille des élèves de familles souvent allophones qui présentent des difficultés sérieuses et persistantes dans la maîtrise de la langue orale et écrite, en raison de carences en vocabulaire usuel. Pour pallier ces difficultés, l'équipe expérimente un « Challenge vocabulaire inter-cycles et inter-degrés ».**

Les élèves découvrent, mémorisent, utilisent un vocabulaire portant sur des thèmes communs à toutes les classes (un ou deux thèmes par période). Les élèves de maternelle, quant à eux, mènent un travail spécifique sur des imagiers en liaison avec les thèmes choisis. Cette année, cinq thèmes ont été retenus : l'univers scolaire ; les loisirs et les sports ; la famille, la maison et les objets du quotidien ; la ville et les transports ; les saisons et les paysages.

A la fin de chaque période bimensuelle, l'équipe organise un concours de vocabulaire inter-cycles à partir de la création d'exercices et de jeux mis en commun et adaptés au niveau de classe. Par exemple, pour favoriser l'acquisition du lexique les enseignants de grandes sections construisent avec les élèves de leurs classes et ceux de CP des supports ludiques (jeux de cartes, jeux de l'oie, imagiers). A l'issue de ce concours un trophée est remis à la classe gagnante.

En fin d'année, des « Olympiades des mots » seront organisées sur une ½ journée durant laquelle toute l'école et une classe de sixième du collège Jules Romains participeront à un jeu du type « Trivial poursuit », dont les différentes couleurs d'origine ont été réaménagées pour les besoins du projet (synonymes, antonymes, famille de mots, définition, chercher

l'erreur). A la fin du tournoi, une coupe sera remise à la classe gagnante.

Cette action inscrite dans le projet d'établissement de l'école crée une dynamique, tant chez les élèves que chez les professeurs, et participe de la liaison inter-cycle CM2/ 6°- 5° avec le collège de secteur.

Le détour par le « jeu » permet de mettre en place des stratégies d'apprentissage qui favorisent l'acquisition du lexique, tout comme la participation des élèves à la conception des exercices et des jeux, permet d'éveiller leur intérêt, de créer une émulation dans chaque cycle, en les rendant acteurs de leurs apprentissages.

L'action vise non seulement à remédier aux défauts langagiers (déterminants inadapés, emploi de mots étrangers, ..) mais aussi à activer la construction de compétences langagières transversales qui autoriseront la confiance et la réussite des élèves à l'écrit et à l'oral, ainsi que leur intégration. En effet la maîtrise de la langue permet d'appréhender les attentes et les contraintes -au travers des consignes par exemple-, la compréhension des écrits favorise l'adhésion et l'interaction, enfin la structuration du langage participe de la structuration et de l'enrichissement de la pensée.

# Dispositif Alpha au collège Jaubert de Nice

**Le collège Jaubert constitue avec 9 écoles élémentaires et maternelles le réseau Eclair Ariane-Jaubert regroupant près de 2300 élèves scolarisés sur le quartier de l'Ariane.**

Le suivi renforcé du CM2 à la 6<sup>e</sup> a permis de positionner les élèves de 6<sup>e</sup> dans des groupes de compétences selon leurs acquisitions. Il a facilité l'identification des difficultés des élèves entrant au collège, difficultés scolaires auxquelles s'ajoutent parfois des difficultés sur le plan du comportement. Différents indicateurs ont convergé vers la **nécessité d'une prise en charge précoce et individualisée des élèves fragiles pour éviter qu'ils ne s'installent dans l'échec et qu'ils ne se mettent en situation de rupture voire de décrochage.**

Le Dispositif Alpha a donc été créé pour prendre en charge **jusqu'à 5 élèves de 6<sup>e</sup> en grandes difficultés**, difficultés manifestées dans leurs résultats, leur comportement et leur adaptation au sein du groupe classe, en risque de décrochage. **Individualisée**, cette prise en charge est fondée sur une **continuité entre le Cm2 et la 6<sup>e</sup>** et sur un **recours concerté aux structures, ressources et partenaires existants**, selon les besoins de l'élève (accompagnement éducatif, maintien dans le groupe classe ou transfert dans une autre classe grâce aux barrettes, partenariat avec la famille, Segpa, accompagnement psychologique par l'association Chrysalides dans le cadre du PRE,...).

## **La mise en œuvre du dispositif:**

**-Constitution d'une équipe de pilotage d'enseignants volontaires**, répartition des tâches (pilotage, cours individuels ou en binômes, accueil des élèves, tutorat)

**-Repérage** des élèves de 6<sup>e</sup> en grandes difficultés (positionnement par rapport aux compétences du socle CM2, **enquête** de la vie scolaire auprès des professeurs sous formes de coupons)

**-Prise en charge pour une période de 6 à 8 semaines** des élèves (emploi du temps individuel au vu du repérage, suivi, aménagements pédagogiques)

**-Retour en classe et suivi individuel** au travers de fiches prenant en compte l'évolution du comportement et la validation des compétences non acquises l'année précédente.



# Dispositif Alternance au collège Genevoix de Toulon

**Le collège M. Genevoix, anciennement ZEP puis ambition réussite a rejoint le dispositif ECLAIR en 2011-2012. Il se situe en zone urbaine sensible et accueille un public qui à plus de 70% appartient à des catégories socialement défavorisées. Environ 60% des élèves sont boursiers.**

Ce dispositif a vu le jour au collège M. GENEVOIX à la rentrée scolaire 2012. Il est le résultat d'une réflexion engagée dès le mois de mars 2011 avec les professeurs supplémentaires du réseau, le CPE en charge des élèves de 3<sup>ème</sup>, les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup>, de 3<sup>ème</sup> et des enseignants intéressés par ce projet et volontaires. Comme souvent les amorces de cette réflexion ont été d'abord la disparition de la 3<sup>ème</sup> d'insertion, le constat que ce type de structure ne favorisait pas la réussite des élèves, la nécessité d'identifier de façon précoce (2<sup>ème</sup> trimestre de 4<sup>ème</sup>) les élèves en très grande difficulté scolaire et potentiellement décrocheurs pour leur proposer un parcours en alternance d'un autre type que celui qui était proposé en 3<sup>ème</sup> d'insertion.

Un premier constat semble faire l'unanimité : la force d'un dispositif en alternance quel que soit le lieu de cet alternance (entreprise...) réside dans le principe même du déplacement géographique (le lieu de stage ou autre...) et fonctionnel de l'élève (considéré en tant que stagiaire). Plusieurs raisons possibles : nouveau lieu, nouveau départ pour l'élève, possibilité de se construire une image en dehors de celle -souvent très négative- qu'il a dans l'établissement d'origine, possibilité de mettre en exergue des compétences existantes qui ne peuvent pas s'exprimer dans le milieu scolaire et donc possibilité d'y réussir et de sortir de l'échec scolaire, regard neuf porté sur le jeune qui est considéré et valorisé dans ses tâches.

Le point de faiblesse est bien entendu la période de retour en établissement scolaire à la fois redoutée et nécessaire. Force est de constater également que plus la période hors établissement est longue, plus la phase de retour est

difficile voire violente pour les élèves.

C'est à partir de ces constats que le dispositif alternance a été conçu.

Durant cette phase de conception du dispositif, un partenariat a été établi avec la Fondation FACE VAR, club d'entreprises, pour la période de préparation du jeune à son immersion en entreprise qui a été prévue du mois de septembre aux vacances de la Toussaint (rédaction du CV, lettre de motivation, simulations d'entretiens, aide à la recherche de stage...)

**Public ciblé :** des élèves qui ont au moins un an de retard en grande difficulté scolaire et en situation de décrochage passif (présent/absent) ou actif (décrocheur). Ces élèves ont été sollicités dès la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

**Capacité d'accueil :** une dizaine d'élèves

**Objectif :** retrouver une motivation autour d'un projet professionnel réalisable par la voie de l'apprentissage essentiellement ou d'un CAP, préparation du DNB série professionnelle et du CFG.

**Mise en œuvre :** répartition des élèves dans 3 classes de 3<sup>ème</sup> sur 5, stage 2 jours/semaine (mercredi et jeudi) pendant 6 semaines consécutives dans la même entreprise, prise en charge par les professeurs supplémentaires ECLAIR en français, maths et VSP (coût de 8h). Cours suivis en classe entière : arts plastiques, HG, EPS, techno, anglais, sciences physiques, SVT. Cette organisation a nécessité un travail très important sur les emplois du temps : il fallait prendre en compte le temps en entreprise afin de rendre possible le suivi des cours sur les temps de classe entière pour les disciplines citées précédemment de même qu'il fallait rendre compatibles avec les phases de regroupement des élèves sur les modules de français, maths et VSP.

**Calendrier :** démarrage de la période d'alternance en entreprise à la rentrée des vacances de la Toussaint pour avoir le temps de préparer les élèves à la connaissance de l'entreprise et à l'acquisition d'outils pour la recherche des stages. Cette préparation a été réalisée grâce aux interventions régulières de FACE VAR programmées sur les mercredis matins. Une semaine avant les vacances de la Toussaint, un bilan intermédiaire a été réalisé avec les familles sur le respect des points évoqués dans le contrat d'engagement signé par l'élève, les familles et le chef d'établissement. Des visites sur les lieux de stage sont prévues toutes les 6 semaines.

**Bilan provisoire :** à ce jour, sur les 9 élèves qui ont initialement intégré le dispositif alternance, un a quitté le dispositif pour cause de déménagement, un a fait l'objet d'une exclusion définitive, un a complètement décroché, un a intégré provisoirement l'atelier relais de Hyères. Les 5 autres continuent leur parcours, ils sont présents, assidus et encouragés pour 4 d'entre eux en conseil de classe. Entre temps, 3 autres élèves ont intégré le dispositif en cours de route (le dernier au mois de novembre 2011). Au total, sur 12 élèves, 9 sont toujours présents et assidus.

Les élèves ne posent aucun problème de discipline sur les temps d'intégration en classe entière. Les phases de regroupement sont parfois plus délicates à gérer. C'est sur ces temps-là que nous devons demeurer extrêmement vigilants à encadrer et soutenir les équipes afin de ne pas adopter des stratégies d'exclusion des élèves qui seraient le contresens même de ce type de dispositif.



# Collège Henri Wallon à La Sevne sur Mer

## Option d'enseignement conjoint latin-grec :

La tradition française des études humanistes donne une part belle aux études de langues anciennes (latin et grec) mais délaisse trop souvent le grec pour le latin reléguant l'enseignement du grec à une option en classe de troisième dans de plus en plus rares établissements. Le collège Henri Wallon, classé aujourd'hui ECLAIR, ne dérogeait pas à cette tendance et avait délaissé depuis longtemps le grec. Afin de relancer l'étude de cette langue et plus généralement celle de toute la filière langues anciennes, un dispositif de bilinguisme langues anciennes dès la classe de cinquième a été mis en place il y a six ans, au titre de l'innovation pédagogique et a fait depuis ses preuves.

Permettant non seulement de ne plus dissocier ces deux langues riches de culture mais permettant aussi de les faire résonner plus largement dans notre monde actuel, ce dispositif a suscité l'engouement de nombreux élèves (à la rentrée 2011-2012, l'effectif de cinquième atteint sa limite de capacité maximale d'accueil) et ceci malgré d'autres options proposées (certains élèves et souvent les plus méritants étant aussi inscrits dans les dispositifs bi-langues et section sportive). En effet, cet enseignement conjoint permet de nombreux liens interdisciplinaires (aussi bien au niveau de l'étude du français que des langues vivantes voire des mathématiques) que les élèves ont su percevoir et dont ils s'emparent rapidement dans des activités d'étude des langues mais aussi culturelles, historiques et sémantiques faisant de ce dispositif un facteur d'intégration puissant pour des élèves d'origine diverses.

L'enseignement du bilinguisme latin-grec au collège Henri Wallon est donc aujourd'hui bien loin de l'élitisme souvent soupçonné des langues anciennes. Renouvelant les supports (une place importante étant laissée aux TUICE), donnant un accès plus large aux textes fondateurs et approfondissant certaines thématiques d'histoire de l'art, ce dispositif a permis, en suivant les élèves au plus près, d'accentuer leur maîtrise de la langue et de construire peu à peu du raisonnement: le monde dans lequel ils sont amenés à vivre prenant ses racines dans cette culture commune.

Dernier enjeu encore en chantier, faire le lien avec les lycées de secteur afin que ces bases ne restent pas cantonnées au collège. Espérons que les réformes du lycée permettront au plus grand nombre de ces élèves de continuer leur apprentissage dans l'une ou l'autre des langues anciennes afin que l'exemple de ces élèves issus de zone sensible puisse montrer que le latin et le grec ne sont plus l'apanage d'une élite mais le fondement de « têtes bien faites ».

## Prévention du décrochage et interdisciplinarité :

L'action s'inscrit dans la continuité des différents projets contre les décrochages scolaires, développés depuis 2007 dans le cadre du Projet d'Établissement, du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, du Contrat Educatif Local et avec pour partenaire l'association « Foyer Wallon Berthe ».

Le dispositif pédagogique spécifique accueille 18 élèves de classe de troisième, de 15 ans et plus, qui ont des difficultés scolaires importantes et qui sont susceptibles d'être décrocheurs. Les élèves repérés par les équipes éducatives de 4<sup>ème</sup> et en accord avec les familles concernées, ont été regroupés dans une même classe avec un projet de classe spécifique. L'orientation du plus grand nombre est prévue en lycée professionnel ou dans un centre d'apprentissage.

- Les parcours sont individualisés et un dispositif de suivi des compétences acquises du socle commun est mis en place, l'objectif restant l'obtention du Diplôme National du Brevet série technologie et la construction d'une orientation positive.
- La structure des enseignements pédagogiques est changée : certaines matières ne sont plus enseignées comme telles, mais intégrées dans différents types d'activités : le domaine artistique, TICE, Vie Sociale et Professionnelle par exemple.
- Les élèves bénéficient de trois stages de quinze jours et d'un suivi personnalisé par un tuteur adulte.
- Des activités hors cadre scolaire sont planifiées dès le début de l'année et pratiquées en groupes restreints, en partenariat avec l'association partenaire le foyer Wallon Berthe et la ville. Celles-ci se basent sur différents thèmes comme l'insertion, la citoyenneté lors d'ateliers de théâtre, l'élaboration d'une ATEC (association temporaire enfant citoyen) ou encore l'initiation à la voile sur habitable et l'approche du monde du travail..

L'objectif principal est de redonner confiance à ces jeunes, de les aider à construire un projet professionnel en fonction de leur capacités et de leurs compétences, en les rendant acteurs de leur vie et en évitant le désintérêt, source du décrochage scolaire. La prise en charge scolaire spécifique doit leur permettre d'acquérir les bases indispensables du socle commun de compétences et de connaissances.

A ce jour, deux élèves sont toujours très absentéistes, mais on peut se féliciter de n'avoir constaté aucun abandon total de scolarité. Quelques élèves ont même pu « rebondir » et retrouver une certaine motivation au travers de ce dispositif.

# Reportage au collège de La Marquisanne à Toulon

## Classes coopératives

« Ce que l'enfant est en mesure de faire aujourd'hui en collaboration, il saura le faire tout seul demain » Lev Vygotski, *Pensée et Langage*, La dispute, 1997

A la fin de l'année scolaire 2008-2009, l'équipe s'est réunie pour confronter les programmes et les progressions dans les différentes matières de manière à dégager 5 grandes lignes autour desquelles s'articulerait l'enseignement dans les différentes disciplines ainsi que les projets des élèves. Les actions se fédèrent autour de la découverte du patrimoine naturel et culturel, autour d'une problématique générale : « Ici et ailleurs, hier et aujourd'hui ». Elles prennent appui sur des sorties et des manifestations. Chaque action se déroule en moyenne sur une période d'environ 7 semaines (de vacances à vacances) et aboutit à chaque veille de vacances à une présentation des productions des élèves aux parents qui sont invités à une soirée « Portes ouvertes », baptisée par les élèves « Soirée des parents ». Il s'agit d'actions plutôt brèves pour éviter la démotivation et garder une dynamique constante de stimulation des élèves. Ainsi, un élève ne s'étant pas assez investi dans une action peut repartir sur de nouvelles bases pour la suivante.

### Une harmonisation des pratiques pédagogiques :

« **Les rituels** » : Pour canaliser, apaiser, et impliquer des élèves qui arrivent au collège le matin avec un passé personnel, familial et scolaire parfois lourd à porter :

- **Le temps d'accueil** : le retour au calme, avant de sortir le matériel, se fait par un temps de silence debout. Ensuite, les activités quotidiennes commencent par le « **Quoi de neuf ?** » : pendant 5 mn, les élèves peuvent prendre la parole librement pour parler librement de ce qui les préoccupe ou les intéresse.

- **Le début de la séance** : Le plan de travail de la séquence et/ou de la séance avec les objectifs et le temps imparti pour les différentes activités est énoncé, si possible écrit au tableau en début d'heure. Les élèves peuvent s'y référer tout au long de la séance. Cela participe au développement de l'autonomie des élèves et donne du sens aux apprentissages.

- **La fin de la séance** : un temps de retour dans le cahier personnel de chaque élève permet de faire un bilan de la séance à la fin de l'heure, il s'agit en fait pour chacun d'écrire librement ce qu'il veut sur la séance. Le professeur fait aussi un bilan de la séance qu'il adresse à la classe en fin de séance, la félicitant pour son travail, ses acquis, sa motivation ou au contraire faisant l'état de ce qui, selon lui, n'a pas fonctionné comme il l'espérait.

- « **Les métiers** » : Ils permettent aux élèves d'apprendre à exercer des responsabilités au sein du groupe, et à coopérer. Les métiers sont attribués dès la rentrée sur la base du volontariat et sont validés en **conseil** pour une période allant de vacances à vacances. Le Conseil peut décider d'un roulement plus rapide. Il peut aussi proposer de nouveaux métiers et en allonger la liste en fonction des besoins. Cette liste est établie et mise à jour régulièrement. Elle est affichée dans la salle du professeur principal.

Les métiers créés par les élèves:

- **Monsieur / Madame Cahier de textes** : il est chargé de noter les devoirs sur un cahier de textes qu'il dépose en fin de demi-journée dans le casier du CPE. Le collègue ayant la classe en début de matinée ou d'après-midi récupère le cahier de textes pour le donner au responsable. (Nous n'avons pas de cahiers de textes au collège, il se fait en ligne sur Pronot. Les élèves n'ont donc pas toujours accès au travail effectué en classe ou à faire à la maison lorsqu'ils ont été absents. D'où, l'utilité de ce métier pour les élèves n'ayant pas de connexion Internet chez eux).

- **Monsieur/ Madame Temps** : surveille l'heure et prévient le professeur quand le temps imparti est écoulé.

- **M. / Mme Matériel** : 2 élèves, le premier distribue et ramasse le matériel prêté, l'autre fait le décompte en début et en fin d'heure.

- **M. / Mme Facteur** : distribue les documents.

- **M. / Mme Propreté** : 2 élèves vérifient si la classe est propre et rangée (chaises, tables, papiers, copeaux de crayons etc) et signalent si un élève n'a pas rangé ou n'a pas nettoyé. Aucun élève ne quitte la salle tant que les deux responsables n'ont pas terminé leur tour de classe. On range et nettoie avant de quitter la salle.

- **M. / Mme Bien-être** : attentif au bien-être de tous, il demande à ouvrir une fenêtre ou baisser un store par exemple.

- 2 suppléants prêts à remplacer n'importe quel responsable à tour de rôle et ce pour la durée de l'absence du responsable en question.

**La Boîte à lettres** : Pour faciliter la communication au sein de la classe et entre l'équipe et la classe. Proposée par les élèves, elle a été votée en conseil. Les billets tirés de la boîte avant le conseil sont lus pendant le Conseil. Ils sont nominatifs.

Le « Quoi de neuf ? » pour :

.dédramatiser certaines situations telles que les rumeurs de quartier,  
.aborder des sujets très divers à travers l'actualité ou le vécu des élèves,  
.déceler rapidement des troubles psychologiques graves chez une élève (elle tenait des propos incohérents),  
.mieux connaître le quotidien des élèves.

« *Je sais tout sur leur vie. Et quand les 5mn sont écoulées, tout le monde se met au travail sans problème* ». (Mme Bénard, professeur de mathématiques qui pratique le Quoi de neuf ? deux fois par semaine).

Pour chacun, c'est le moment où l'on « dépose le bagage plus ou moins lourd à porter » pour pouvoir ensuite se mettre au travail. Pour le groupe, c'est un temps d'apaisement et de transition entre l'extérieur et le collège... un sas de transition et de décompression en quelque sorte !

**Le Conseil : Organe de régulation des conflits, et assemblée qui vote les règles de fonctionnement de la classe et propose des idées de projets.**

Les conseils se déroulent sur le créneau horaire de la vie de classe avec le professeur principal et, aussi souvent que possible, le CPE et éventuellement d'autres professeurs. Cette heure de conseil est **hebdomadaire**.

Son fonctionnement est **démocratique** : La classe est disposée en U. Pour chaque séance, sont désignés un président, un distributeur de la parole et un secrétaire. L'ordre du jour est établi en début de séance. Cette année, le conseil a surtout servi à régler les conflits (très nombreux) entre élèves.

**Pourquoi le conseil ?** Cela permet aux élèves d'apprendre à **différer** les conflits : quand un incident se produit entre des élèves, ceux-ci notent sur une feuille leur version des faits et la postent dans la boîte à lettres de la classe pour être lue au conseil. Cela permet de minimiser l'incident, d'éviter une escalade et de poursuivre la séance si le conflit intervient en classe. D'autre part, avoir à rendre des comptes devant le conseil en séance plénière a un effet dissuasif et apaise les tensions.

## Une classe coopérative à évaluation par compétences

Il s'agit d'une expérimentation d'évaluation par compétences et sans note à l'œuvre depuis la rentrée 2011 dans l'une des 6<sup>e</sup> coopératives.

### Diagnostic de l'équipe :

Dans le collège du réseau ECLAIR l'évaluation des élèves par des notes / 20 présente des inconvénients:

- Démotivation des élèves les plus en difficultés qui baissent les bras dès la 6<sup>ème</sup>.
- Désertion et démission des parents que l'échec de leur enfant renvoie parfois à leur propre échec ou qui se sentent démunis face aux difficultés de leur enfant.
- Compétition entre les élèves génératrice de conflits au sein de la classe.
- Impossibilité d'appréhender l'évolution d'un élève par une moyenne qui masque les progrès ou les baisses.
- Une méconnaissance par les élèves des compétences qu'ils ont réellement acquises ou qu'il leur reste à acquérir, méconnaissance qui entraîne une certaine passivité et nuit à l'ambition scolaire (l'élève se contente d'une moyenne à 10/20).
- Pour les enseignants, appréhension très vague des compétences acquises, impossibilité de positionner les élèves sur des compétences transversales à partir de notes ou de moyennes.

### Différenciation, autonomie et coopération :

Dans une classe où les écarts de niveaux sont extrêmes, il est indispensable de permettre à chacun de progresser à son rythme en évitant l'ennui pour les bons élèves et le décrochage pour les plus faibles. D'où l'intérêt de développer le travail en **autonomie**. Par exemple en mathématiques, les élèves travaillent sur des fiches d'exercices de difficulté progressive que chacun fait à son rythme. Quand les plus rapides ont terminé, ils vont aider ceux qui ont le plus de difficultés. En français, les élèves retravaillent leurs brouillons de rédaction à partir d'une grille de travail leur indiquant les points à reprendre. Certains ont besoin de ne faire que deux brouillons, d'autres en font quatre ou cinq.

Le développement de l'**autonomie** et de la **coopération** entre les élèves change considérablement le rapport aux apprentissages, au travail et les relations entre élèves. « *J'ai été très étonnée de voir que les bons élèves n'étaient pas rejetés par les autres* » m'a confié la maman de Matthias, bon élève. Avec cette nouvelle pratique, les bons éléments ont acquis un nouveau statut dans la classe : ils sont reconnus comme **personnes ressources**, sollicités régulièrement par les autres élèves, et non plus taxés « d'intello » (d'autant plus que d'une matière à l'autre les personnes ressources ne sont pas forcément les mêmes).

### Compétences transversales :

Une évaluation de compétences transversales a été progressivement mise en place toujours dans le but de renforcer la cohésion entre les disciplines. Au départ 3 critères d'évaluation qui semblaient essentiels par rapport au profil de la classe ont été sélectionnés : le matériel, le cahier/classeur et l'écoute. Une **grille d'évaluation des compétences** est jointe au bulletin trimestriel de chaque élève. »

## Pourquoi renoncer aux notes dans le cadre du dispositif de la classe coopérative ? Des objectifs en matière d'éducation.

L'objectif de la 6ème coopérative est en premier lieu de remédier efficacement aux difficultés récurrentes des élèves, de donner du sens aux apprentissages, de motiver et de responsabiliser les élèves, d'impliquer les familles dans la vie de l'établissement, et de lutter contre les violences et les incivilités en développant l'autonomie, l'entraide et la coopération.

En supprimant les notes au profit d'un système de validation des compétences, l'équipe enseignante postule que les élèves seront davantage conscients des objectifs à atteindre, de leurs progrès et seront donc davantage « acteurs » et responsables de leurs apprentissages.

Pour impliquer les familles dans le suivi scolaire de leurs enfants, il sera important de rendre le carnet de validation accessible et lisible non seulement pour les élèves mais pour les parents.

« Moi je trouve mieux de ne pas avoir de notes. Au moins j'ai envie de travailler et je peux faire des progrès. »

Mohrez

## Pourquoi renoncer aux notes en 6ème ? Des objectifs pédagogiques.

-Une meilleure évaluation des compétences et un meilleur suivi des acquis des élèves:

La validation des connaissances et compétences du socle commun invite à appréhender les acquis des élèves de manière très précise et très détaillée. Le caractère globalisant de la note ou de la moyenne ne permet pas cette appréhension précise. En outre, la moyenne calculée à partir d'une succession de notes masque également toute progression. Il paraît difficile d'évaluer des compétences précises si l'on ne peut s'appuyer que sur des notes.

L'objectif est aussi de lutter contre l'échec scolaire et le phénomène du décrochage précoce des élèves de 6ème: les attentes en termes de maîtrise de fondamentaux n'étant pas satisfaites, soit du fait de « l'effet collège », soit du fait de l'évolution personnelle de l'élève, les plus motivés se retrouvent très souvent rapidement démobilisés car sanctionnés par des notes puis par une moyenne qui les pénalise et paralyse leurs efforts.

Dans un souci de cohérence et de continuité avec le premier degré, il est important de poursuivre l'évaluation des compétences qui se pratique en primaire. Il paraît également pertinent d'exploiter les résultats des élèves communiqués par les livrets d'évaluation des compétences transmis par les écoles primaires.

Il est alors possible de positionner un élève par rapport à l'acquisition de compétences transversales et donc de mettre en place une remédiation qui permettra à l'élève d'acquérir ces compétences.

-Pour disposer d'un outil pédagogique plus efficace : les enseignants peuvent faire acquérir des compétences qui ne sont pas toujours listées et que l'on considère souvent à tort comme étant acquises, on pourrait presque dire « innées ». Les élèves sont évalués uniquement sur des compétences qui sont enseignées et qu'ils peuvent donc acquérir.

D'après l'équipe enseignante, ce dispositif expérimental a permis d'apaiser les relations entre les élèves mais aussi entre les enseignants et la classe. Tout en assurant la continuité pédagogique entre le primaire et le secondaire, en instaurant une culture commune de la compétence, cette classe coopérative permet de développer l'entraide et la coopération. Ainsi, non seulement les enseignants mutualisent des outils pédagogiques mais les élèves interviennent auprès de leurs camarades lors des séances en autonomie. Ceux qui sont experts en une compétence, valorisés par l'obtention d'une pastille bleue, accèdent alors au statut d'élève-ressource et aident leurs camarades à faire leurs exercices par exemple. La classe de Mme Tornare apparaît « métamorphosée » : « Les élèves ne travaillent pas moins que les autres, en revanche, ils semblent mieux travailler et surtout ont un degré d'implication dans le travail jamais observé ». A l'instar de Mme Tornare, Mme Bara, professeure d'Arts Plastiques, reconnaît que ces élèves sont sur le chemin de l'autonomie : « Pour l'élève, l'objectif s'est déplacé, il ne s'agit plus d'obtenir une note, trop souvent liée à la valeur, à la compétition ou à la performance. On remarque effectivement que les élèves ayant moins la pression du résultat chiffré sont plus à même de découvrir, d'expérimenter, de parcourir. »

Mme Larchet, professeure d'Histoire-géographie, dit aussi que le regard porté sur les élèves change. En effet, l'élève n'est plus considéré dans la globalité d'un niveau atteint, mais connu pour ses forces, son expertise dans certaines compétences et pour ses faiblesses à travailler.

## Rythmes scolaires

### De l'utilisation de l'expérimentation sur les rythmes scolaires en 6<sup>e</sup> née dans le réseau de La Marquisanne

Depuis la rentrée 2009, les équipes du collège expérimentent un nouveau rythme scolaire pour les classes de 6<sup>e</sup> né de leurs observations et de leurs analyses croisées dans le réseau entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.

Pour permettre aux élèves d'être moins heurtés par le passage à la multiplicité des professeurs et des enseignements, mais aussi pour permettre aux enseignants d'avoir un temps plus long que l'heure traditionnelle pour mener à bien plusieurs activités en lien avec l'acquisition de savoirs ou de savoir-faire, le choix a été fait de séances d'une heure trente, 2 par demi-journée. Les cours débutent à 8h30, ce qui permet de limiter le contact et les conflits avec les élèves plus âgés. Les cours de Mathématiques, Français, Histoire et Géographie et Langue vivante durent 1h30 au lieu de 55 minutes, pour « *donner du temps aux professeurs* ». Une demi-heure d'aide aux devoirs obligatoire ou cours de soutien est organisée de 11h à 11h30 en effectif réduit. Sur le plan pédagogique et organisationnel, tout est mis en place pour ménager la liaison avec l'école primaire pour le bien être des élèves.

Les effets sur les incivilités à l'extérieur du collège ou dans les couloirs ont été immédiats. Les professeurs ont ainsi pu développer une pédagogie plus souple mais aussi plus variée à l'intérieur même d'une séance. Les activités en groupes, mais aussi le changement d'activités en cours de séance sont facilités par ce rythme. Effet positif aussi, le poids des cartables s'est allégé dans la mesure où il n'y a plus que 2 disciplines par demi-journée contre 4 parfois.

### De l'expérimentation « cours le matin, activités sportives l'après-midi » en 5<sup>e</sup>

Pour la deuxième année consécutive, le collège de la Marquisanne s'engage dans l'expérimentation « Cours le matin, sport l'après-midi » en partenariat avec le service des sports de la ville de Toulon. Les activités sportives de deux heures, rugby, hockey, judo, baseball ou encore Hip-Hop, concernent trois classes de 5<sup>ème</sup>. Elles sont obligatoires, car considérées comme du temps scolaire et ont débuté cette année depuis le 3 octobre. Elles contribuent à l'amélioration du bien-être et de la santé des élèves et participent à la prévention des risques liés à la sédentarité, comme le surpoids et l'obésité.

Envisager autrement le rapport à l'élève et à l'apprentissage est au cœur des préoccupations des intervenants du collège de La Marquisanne. Le Hip-Hop orchestré par Monsieur Boukhechba, partenaire du collège fait partie des activités proposées dans ce cadre. Le Hip-Hop « contribue à l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'entretien de sa vie physique et morale, à l'affirmation de sa personnalité, en s'exprimant et en communiquant par le corps » .

Parallèlement aux activités sportives, une formation aux premiers secours est proposée à tous les élèves de ces classes, les rendant acteurs de sécurité civile à part entière. Cette formation a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion du risque ainsi que sur la valorisation de leur propre image. L'équipe du collège de La Marquisanne a donc mis en place des initiatives relatives au rythme scolaire, et donc à l'aménagement des journées, pour accroître la motivation et l'épanouissement des élèves et contribuer ainsi à leur réussite scolaire.

## EIST

L'EIST est expérimenté dans toutes les 6e du collège. Le projet EIST (Enseignement intégré des sciences et de la technologie) est manifeste de la collaboration entre les enseignants, de leur mutualisation de la pédagogie et des savoirs. En effet, trois professeurs, qui enseignent respectivement la technologie, la physique et la SVT, travaillent ensemble pour pourvoir les Sciences au sein des classes de 6<sup>ème</sup> et mettre en exergue le principe de cohérence qui émerge des disciplines scientifiques. L'objectif commun, c'est l'envie de motiver ses élèves et de leur transmettre le goût, voire l'amour des Sciences « *en bannissant toute frontière entre les trois disciplines* ». Ils font en sorte que leurs élèves « *s'approprient leur environnement* » en menant des expériences scientifiques en autonomie. Chaque activité relève de la conception d'une expérience et de la résolution du problème.

### Un « challenge silence » en EIST:

Le professeur lance un « challenge silence », toute communication entre les élèves et leur enseignant se fait par l'intermédiaire d'une question rédigée sur une feuille de papier.

## Climat scolaire et apprentissages

Le réseau Eclair de La Marquissanne explorant les voies d'une amélioration du climat scolaire par l'amélioration de l'estime de soi dans les classes et dans les pratiques, la mission proposée aux volontaires a été de contribuer à la formation et à la coordination des actions, 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, allant dans ce sens.

M. Le Nevé, professeur supplémentaire de mathématiques, a mené une réflexion se fondant sur le constat que « *beaucoup d'élèves se décentrent de leurs apprentissages pour s'adonner à des conduites de type addictives comme l'expression d'une violence envers autrui, d'une agressivité, autrement dit d'une affirmation parasitée de soi* ». Il s'est donc interrogé sur cet aspect de la réalité qui perturbe le climat scolaire et donc l'apprentissage et a proposé une action qu'il a intitulée « Cessons de démotiver les élèves ». Ainsi a-t-il insufflé une prise de conscience chez l'ensemble de ses collègues : « *A l'heure où, dans l'établissement, l'on s'interroge beaucoup sur la sécurité physique et morale des individus, sur la place de l'enfant, sur l'efficacité du recours systématique à la sanction, à la punition, sur les effets indésirables face aux attendus, leur rôle réparateur, formateur, sur la garantie du maintien d'un climat scolaire de respect réciproque, n'y aurait-il pas un moyen de mieux prévenir la déviance des comportements, plutôt que de se retrouver à constamment gérer dans l'urgence ou la peur les « délits » accomplis ?* ».

Dans le cadre du programme ECLAIR, M. Le Nevé organise une rencontre le 15 juin 2012 avec M. Daniel Fabre, professeur en Sciences de l'Éducation à l'université de Montpellier 2, qui tiendra une conférence sur le thème des apprentissages et des liens qu'ils peuvent entretenir avec l'émergence d'une violence scolaire. Ce dernier proposera alors des clefs d'enseignement visant à démotiver les conduites violentes addictives et à favoriser les apprentissages, à partir d'un modèle neurobiologique de la motivation humaine. Pour M. Le Nevé, « *l'objectif de ce projet est de constituer des équipes pédagogiques motivées par l'expérimentation de ces clefs pour l'apprentissage en les mettant en pratique l'année scolaire suivante (2012-2013)* », en collaboration avec l'auteur de « *Cessons de démotiver les élèves* ».

Dans la même dynamique, les écoles du réseau travaillent aussi les moyens de rendre l'école plus sécurisante pour les élèves afin de favoriser les apprentissages. Mme Manchet, chargée de mission pour la circonscription de Toulon II et préfet des études, assure ce lien avec le 1<sup>er</sup> degré, qui travaille avec le Pr Delage.

*Les expérimentations au collège de La Marquissanne permettent aux équipes, investies et motivées, d'évoluer sur leurs pratiques pédagogiques. La « motivation » étant le maître-mot pour tous.*



# Le 1<sup>er</sup> degré source d'innovations pour le réseau Eclair La Marquissanne

**Paroles d'écoles », une émission radiophonique pour développer une parole consciente et une écoute active.**

**Comment accéder au pouvoir de la parole pour des élèves en difficultés, parfois démotivés?**

Cette action projet tente de répondre à cette question par l'étude des principaux genres de textes publics et leur mise en voix. Il vise la maîtrise des compétences langagières orales et écrites, et permet la valorisation des progrès accomplis dans un cadre qui dépasse celui de l'évaluation scolaire habituelle. Tout au long de l'année, les élèves préparent avec leurs maîtres des rubriques très variées: horoscopes décalés, interviews de personnalités exceptionnelles, recettes du monde entier...mais aussi des chroniques, des présentations de livres, de BD, de films ou d'expositions. On y retrouve également des poèmes, de la musique de tous horizons choisis par les enfants, et des récits ou énigmes concernant des héros mythologiques.

L'écart entre les pratiques langagières sociales (« les pratiques ordinaires ») et les pratiques langagières valorisées et visées par l'Ecole, crée des tensions, des résistances et des incompréhensions, en particulier chez les élèves issus de milieux défavorisés. Il convient donc de réfléchir avec les élèves à ces écarts et de les amener, sans pour autant exclure leurs pratiques langagières, vers une maîtrise de la langue normée.

Ce projet implique un groupe de 11 enseignants de différentes écoles. Une émission radiophonique, « Paroles d'écoles » d'une durée de 30 mn est élaborée par différentes classes. Cette émission est diffusée tous les quinze jours le mercredi à partir de 17h sur une radio locale, Radio Active, 100.Fm. Chaque classe, en concertation avec l'enseignant référent, élabore de courtes séquences (2-3mn) au cours d'ateliers d'écrit oralisé. La grille d'émission est en lien avec les compétences visées au palier 2 du socle commun. Les classes engagées, dont certaines appartiennent au réseau ECLAIR, sont à la fois émettrices et auditrices et assurent la régularité de la diffusion par un travail constant et différencié tout au long de l'année. Constatant les progrès réels des élèves, et rejoignant les objectifs poursuivis par le 1<sup>er</sup> degré, des professeurs de Français du collège La Marquissanne ont souhaité pouvoir travailler dans ce sens avec la chargée de mission coordonnatrice de cette action innovante.

## **Action « Mythologie »**

Depuis 3 ans, une action « mythologie » est en cours sur la circonscription de Toulon II, et particulièrement sur les écoles du RAR. Pour contribuer à la constitution d'une culture humaniste commune et faciliter l'entrée dans le 2d degré, des enseignants ont été formés et accompagnés dans la mise en œuvre d'activités fondées sur la lecture du *Feuilleton d'Hermès* de Murielle Szac. La récurrence de la lecture de ce texte et la place laissée au débat interprétatif ont, peu à peu, familiarisé les élèves avec une langue, des personnages, un univers.

La rentrée 2011 a permis d'impulser, chez des professeurs de Lettres et d'Arts Plastiques du collège La Marquissanne, une continuité à cette action, tandis que les professeurs des écoles qui l'ont souhaité ont décliné des pratiques d'écriture ou d'oral autour de cette lecture. Tous les élèves du collège auront un volet « Mythologie » dans une clé « Histoire des arts », qu'il s'agisse de textes, de tableaux, de musique... De plus, des classes de 6<sup>e</sup> ont créé des monstres pour une nouvelle aventure de *l'Odyssee* avec leur professeur d'Arts plastiques, décrit et mis en récit ces monstres en Français, pour les communiquer à des classes de cycle 3 qui en écrivent la suite. Certains de ces récits pourront être lus dans l'émission « Paroles d'écoles ».

L'action lancée dans le 1<sup>er</sup> degré, est aujourd'hui une action inter-degrés du réseau dans une dynamique culturelle vers le lycée, permettant l'acquisition de compétences du socle, et favorisant des échanges professionnels entre les enseignants.

